



Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 23 Novembre 2024 à 11H

L'assemblée générale de l'Ecole de Musique de Gif s'est déroulée au Château de Belleville de Gif-sur-Yvette.

Etaient présents :

- Les membres du Conseil d'Administration : Eric Durand (Président), Thierry Masse (Vice-président), Roberta Thompson (trésorière), Pascale Delhaye (secrétaire générale), Mathieu Jeandron, Philippe Pain
- Le Directeur : Frédéric Morel,
- La secrétaire : Stéphanie Desaguiller
- Autre(s) adhérent(s) présent(s) : 1

Nombre d'adhérents représentés : 15 (dont 5 pouvoirs) soit 5,2 % des adhérents

La secrétaire, Pascale Delhaye, déclare la séance ouverte à 11H10. Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants à cette assemblée générale ordinaire, dont le but est de faire le bilan de **l'exercice 2023-2024**.

La secrétaire détaille l'ordre du jour et présente ensuite les membres du CA présents ainsi que le directeur.

Rapport moral du Président

Bilan 2023-2024

La saison a été très bonne au niveau du nombre d'adhérents (plus de 300), malgré l'augmentation des tarifs de l'ordre de 7%, augmentation liée à l'inflation et aux augmentations de salaire de l'ensemble des salariés de l'école, suite à l'évolution du point d'indice de la convention collective.

Côté activités, l'école a réalisé, comme chaque année, le stage de musique et de théâtre pendant les vacances de printemps. L'école a également participé à la Fête de la Musique, avec 2 concerts, et au festival Tours de scène (théâtre) à la MJC Cyrano.

Parallèlement, le Conseil d'Administration et le Directeur ont consacré beaucoup de temps et œuvré auprès de la Mairie de Gif pour obtenir des moyens techniques et humains et une participation financière de la commune afin de rendre possible le spectacle « Alice in the Sky ». Le Président remercie chaleureusement Yann Cauchetier et Laura Baudart de leur soutien.

En fin d'année scolaire, l'école a recruté notre nouvelle secrétaire, Stéphanie DESAGUILLER, en remplacement de Françoise LE FOULER qui a décidé de profiter pleinement de sa retraite. Le Président souligne que Stéphanie s'est parfaitement intégrée, et que le Directeur et le Bureau sont tout à fait satisfaits de son travail.



Le président remercie tout particulièrement les membres du Conseil d'Administration et du Bureau pour leur dévouement, ainsi que l'équipe pédagogique pour son engagement, la qualité de son enseignement et des animations.

Vote

Le rapport moral 2023-2024 est approuvé à l'unanimité.

Perspectives 2024-2025

Outre les activités récurrentes, la saison 2024-2025 sera consacrée à la préparation du spectacle « Alice in the Sky », qui sera donné en Juin 2025. Il impliquera des élèves de l'école qui vont vivre une expérience inouïe dont ils se souviendront longtemps. Ils seront embarqués dans une aventure collective de création multiformes, et, en travaillant ensemble avec les professeurs et des artistes, ils produiront un résultat digne d'un spectacle professionnel.

Rapport financier de la Trésorière

Bilan des comptes 2023-2024

La trésorière commente le bilan financier de l'exercice 2023-2024, clôturé le 31/08/2024.

Les réserves de l'école sont passées de 80 834 € au 01/09/2023 à 106 313 € au 31/08/2024.

L'excédent de 25 479 €, par rapport au budget prévisionnel, est dû :

- d'une part, aux cotisations qui ont été plus élevées que prévu en raison d'un nombre d'adhérents plus important que prévu. En effet, nous préparons le budget en début d'année en fonction des préinscriptions et inscriptions de début de saison, mais des nouveaux adhérents arrivent souvent bien après la rentrée et il est difficile de prévoir leur nombre.
- d'autre part, les charges ont été moins importantes que prévu. L'école avait budgété un montant pour l'achat de nouveaux instruments qui n'a pas été dépensé et prévu une enveloppe de 10 000 € pour les travaux de création du spectacle *Alice in the sky* qui n'a pas été dépensée au cours de cet exercice.

Cette réserve correspond à un peu plus de 3 mois de fonctionnement de l'école, ce qui est un niveau correct pour faire face à des aléas et des événements exceptionnels propres à notre association. Cela nous permettrait de régler les taxes, les charges sociales, les prestataires, les salaires, les indemnités...

Vote :

Le rapport financier 2023-2024 est approuvé à l'unanimité.

Budget 2024-2025

Les dépenses prévues pour le projet *Alice* sont importantes. On note notamment 30 000 € pour la création, le matériel et la publicité, ainsi que 26 000 € pour la rémunération des professionnels et de la régie, et ce pour les 2 représentations. Les recettes de 21 000 € incluent la billetterie et des subventions.

Les réserves au 31/08/2025 sont prévues à 46 593 €.



Rapport d'activités du Directeur

Saison 2023-2024

La saison dernière a commencé par une très belle rentrée, avec des effectifs encore en hausse. Elle s'est terminée avec les départs en retraite de Léonora Lopez-Cassani et Françoise Le Fouler, et l'arrivée de Stéphanie Desaguiller.

Le traditionnel stage de Printemps s'est très bien passé. Ce stage d'une durée de 5 jours a pour objectif de monter un spectacle de 2 heures (4 jours de travail et un 5^{ème} jour consacré aux enchainements). Ce stage fait partie de l'ADN de l'école.

Le Directeur note que la classe de guitare électrique de Simon Bineau a bien progressé en termes d'effectif. Il a repris aussi l'atelier Découverte et y produit un très joli travail.

Le Directeur souligne aussi le rapprochement qui s'est opéré pendant l'année avec Nicolas Pain, actuel professeur de solfège et guitare basse, et qui va probablement lui succéder après son départ en retraite. Frédéric Morel reconnaît en Nicolas Pain quelqu'un de travailleur avec très bon état d'esprit, qui pourrait reprendre la direction de l'école dans l'esprit que lui-même s'est appliqué à lui donner.

Saison 2024-2025

Cette année, l'école a pu créer 2 classes d'analyse et d'écriture musicales, grâce à l'arrivée de Philippe Gantchoula, qui vient du conservatoire d'Orsay.

On travaille maintenant sur un projet majeur *Alice in the sky* qui revisite *Alice au pays des merveilles*. La musique a été écrite par Frédéric Morel. Gildas Loupiac, le professeur de théâtre, a écrit les textes.

Il s'agit d'un projet ambitieux, la barre est placée assez haut. Le budget d'un tel spectacle est conséquent (il n'est donc pas possible de produire ce type de spectacle plus fréquemment). Ce projet emmènera les élèves à un niveau qu'ils n'imaginent même pas aujourd'hui. L'objectif est aussi de susciter des vocations. Le fait d'injecter quelques professionnels entraîne les élèves vers le haut.

Renouvellement des membres du CA

Les membres du CA étant élus pour 3 ans, Eric Durand et Mathieu Jeandron sont les administrateurs sortants cette année.

Pascale Delhaye demande aux personnes présentes si elles sont candidates : Eric Durand et Mathieu Jeandron acceptent de se représenter.

Aucun autre adhérent présent n'est candidat et aucun n'a transmis de candidature avant l'Assemblée Générale.

Vote :

Eric Durand et Mathieu Jeandron sont réélus à l'unanimité.



Questions diverses

Pas de question.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

Le Président remercie tous les participants pour leur présence aujourd'hui.

Il remercie également la Mairie de Gif-sur-Yvette et les Mairies de Gometz-Le-Châtel et Bures-sur-Yvette pour leur soutien.

La séance est levée à 12h15.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 03/12/2024

Le président :

Eric Durand

La secrétaire générale :

Pascale Delhaye